



Département d'informatique et d'ingénierie
Université du Québec en Outaouais
Pavillon Lucien-Brault, local B-2040
Tél. : 819 595-3900, poste 1600

Procédurier - Présentation orale du mémoire

MAÎTRISE EN GÉNIE ÉLECTRIQUE (Profil mémoire) – [2071](#)

MAÎTRISE EN INFORMATIQUE (Profil mémoire) – [3097](#)

La présentation orale du mémoire devant le jury est obligatoire, conformément à la résolution CP2C-STI-68-05 du Comité de programmes 2STI.

La présentation est organisée par la direction de recherche (DR). Elle vise à permettre à la personne étudiante de **présenter l'avancement de ses travaux avant le dépôt initial du mémoire**.

- La DR planifie la date de la présentation orale et envoie l'annonce à l'ASAGE (csinfo@uqo.ca) pour diffusion aux membres du Département.
 - [Annonce - Présentation du mémoire](#)
- La DR transmet une version préliminaire du mémoire aux membres du jury.
- À la suite de la présentation orale, le président du jury transmet par courriel les commentaires des membres du jury à la DR ainsi qu'à la personne responsable de programme.
- La DR assure le suivi avec la personne étudiante.

Note : Le jury est nommé conformément aux procédures en vigueur, lors de l'évaluation du projet de mémoire.